

Compte-rendu des groupes de travail du 27 avril 2012

27 prestataires se sont réunis ce vendredi 27 avril pour former le réseau des Ambassadeurs du Tourisme Responsable autour d'engagements pour la saison estivale 2012 ! (18 se sont excusés et sont intéressés par la démarche). Deux groupes de travail ont été formés : hébergeurs/restaurateurs et loisirs verts.

A été validé par les deux groupes de travail :

Engagements des Ambassadeurs du Tourisme Responsable et des « Vacances Vertes » en Pays Vidourle Camargue - 2012

Le Pays Vidourle Camargue s'engage à coordonner et à promouvoir sur son territoire **un Tourisme Responsable** dans le respect des principes du Développement Durable.

Il encourage et soutient les démarches de qualités et les initiatives pratiques portées par les acteurs locaux et touristiques, autour de 5 axes de progrès :

Se déplacer en douceur

Manger « Local »

Mieux gérer les ressources énergétiques et environnementales

Sensibiliser et pratiquer les éco-gestes

Découvrir, respecter et transmettre le patrimoine culturel et naturel

Notre établissement adhère aux principes communs en faveur d'une gestion écologique de ses activités touristiques et du développement économique local et se déclare parti prenante de cette démarche.

En tant qu'Ambassadeur du Tourisme Responsable, notre établissement s'engage à :

- ✓ Améliorer son comportement sur l'éco-responsabilité
- ✓ Sensibiliser la clientèle sur le respect des lieux et de l'environnement au moment de l'accueil
- ✓ Promouvoir la démarche Vacances Vertes et orienter la clientèle vers les autres membres du réseau
- ✓ Suivre le programme de formation et de sensibilisation délivré par le Pays Vidourle Camargue et ses partenaires
- ✓ Etre adhérent d'un Office du Tourisme

Selon si l'établissement possède un label celui sera rappelé sur ses engagements.

Chaque groupe a ensuite approfondi ses engagements sur les cinq axes de progrès proposés:

Le groupe des hébergeurs/restaurateurs a validé :

Manger « Local »

- ✓ Avoir la liste des marchés/Promouvoir un produit coup de cœur
- ✓ Faire découvrir un produit local durant le séjour
- ✓ Connaître et faire connaître les produits locaux

Se déplacer en douceur

- ✓ Proposer d'optimiser les déplacements/Proposer des itinéraires
- ✓ Faire connaître les réseaux de transport en commun (EGARD, TER...)
- ✓ Informer sur la location de cycles et sur le covoiturage par internet
- ✓ Mettre à disposition des carto-guides.

Eco-gestes

- ✓ Utiliser des produits d'entretien écologiques
- ✓ Avoir le tri sélectif et signaler les points de collecte
- ✓ Faire connaître les éco-gestes et les mettre en pratique
- ✓ Equiper de minuteurs les parties communes et au minimum 50% d'ampoules à économie d'énergie
- ✓ Favoriser la mise en place du compostage

Patrimoine naturel et culturel

- ✓ Renseigner les hôtes sur la Carte et le Guide touristiques du Pays Vidourle Camargue et les orienter vers les Offices de Tourisme
- ✓ Informer sur les traditions camarguaises et délivrer des consignes de sécurité aux clients
- ✓ Connaître et faire connaître les lieux de visites : sites remarquables, édifices classés et sites d'interprétation
- ✓ Informer sur les éco-gestes préventifs (feu, cueillette, ramassage des déchets...)

Le groupe des loisirs verts a validé :

Manger « Local »

- ✓ Proposer un produit local dans le cadre des dégustations
- ✓ Orienter vers les restaurateurs qui travaillent les produits locaux
- ✓ Promouvoir des produits coup de cœur

Se déplacer en douceur

- ✓ Faciliter le covoiturage dans l'organisation de mon activité
- ✓ Offrir un avantage sur ma prestation si les clients utilisent les transports doux
- ✓ Promouvoir les sentiers de randonnées et les voies vertes
- ✓ Eco compenser le CO² rejeté au cours des activités motorisés et entretenir proprement mes véhicules.

Eco-gestes

- ✓ Participer et organiser une journée de nettoyage de l'environnement chaque année
- ✓ Mettre à disposition des sacs pour ramasser les déchets
- ✓ Sur les lieux d'accueil avoir un bac pour le tri sélectif

Patrimoine naturel et culturel

- ✓ Renseigner les hôtes sur la Carte et le Guide touristiques du Pays Vidourle Camargue et les orienter vers les Offices de Tourisme
- ✓ Connaître et faire connaître les lieux de visites : sites remarquables, édifices classés et sites d'interprétation
- ✓ Informer sur les éco-gestes préventifs (feu, cueillette ramassage des déchets...)

Piste à exploiter :

- Créer un pictogramme pour le réseau des Ambassadeurs du Tourisme Responsable visant à la sensibilisation aux éco-gestes
- Proposer en packaging sur le défi « Une journée sans voiture »
- Les pratiques qui impliquent une quantité importante de CO² rejetée peuvent la compenser financièrement via la plateforme CO² Solidaire du GERES. A noter qu'aucune association agréée dans le Gard ne bénéficie de ce subventionnement. Se renseigner auprès du GERES. (Une compensation collectivité publique serait-elle envisageable ?)
- Un groupe, sur la base d'un roulement de nombreux volontaires, pourrait représenter le réseau des Ambassadeurs sur des évènements de communication touristique.
- La problématique de l'eau pourrait être abordée via les jardins méditerranéens (éco-jardins) et la charte eau et tourisme du Conseil général du Gard.